

RENCONTRE ANNUELLE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS DU
GROUPE BANK OF AFRICA (BOA)

DISCOURS DE MONSIEUR LE MINISTRE

HOTEL PULLMAN, 28 JANVIER 201

- Monsieur le Président de l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers de Côte d'Ivoire ;
- Monsieur le Directeur Général de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières ;
- Monsieur le Président du Groupe marocain BMCE ;
- Monsieur le Président du Groupe BOA ;
- Mesdames et Messieurs les Administrateurs et Dirigeants du Groupe de la Bank Of Africa (BOA) ;
- Mesdames et Messieurs les dirigeants de Banques ;
- Chers amis de la presse ;
- Honorables invités ;
- Mesdames et Messieurs ;

C'est avec un réel plaisir que je prends la parole cet après midi, à l'occasion de la rencontre annuelle des Administrateurs et dirigeants du Groupe de la Bank Of Africa (BOA).

Je saisis cette opportunité pour exprimer, au nom du Gouvernement ivoirien, ma gratitude aux dirigeants de cet important Groupe, pour avoir choisi la Côte d'Ivoire, à l'effet d'abriter la présente session.

Je voudrais également saluer l'ensemble des invités, pour avoir accepté d'effectuer le déplacement d'Abidjan, témoignant ainsi de l'intérêt de cette rencontre et de ses enjeux pour le Groupe BOA, le Gouvernement ivoirien, les opérateurs économiques et de façon générale, les acteurs du système financier.

Je ne saurais terminer ces salutations sans faire une adresse spéciale à la presse, qui, en tant que relais de l'information auprès des différentes composantes de la population, s'intéresse, de façon constante, aux questions économiques.

Honorables Invités, Mesdames et Messieurs,

Mon intervention s'articulera autour de quatre points essentiels, à savoir (i) l'espoir que suscite la tenue progressive de plus en plus de rencontres d'envergure à Abidjan, (ii) la situation économique et les efforts déployés par le Gouvernement en matière de réformes (iii) l'amélioration de l'environnement des affaires (iv) les perspectives en termes d'investissement et les attentes du Gouvernement vis-à-vis du système bancaire.

S'agissant de la tenue de cette rencontre à Abidjan, elle s'inscrit dans la dynamique de l'organisation, depuis le retour à la paix, de réunions sous régionales et internationales en Côte d'Ivoire ; témoignant ainsi du retour de la confiance et de l'amélioration de l'image de notre pays, après plusieurs années de crise sociopolitique.

A cet égard, l'objectif de retour à une croissance économique soutenue et durable, que s'est fixé le Gouvernement, notamment à travers la reprise des activités sur toute l'étendue du territoire et la mobilisation des opérateurs économiques aussi bien intérieurs qu'extérieurs, s'en trouve conforté.

Il s'agit d'un indicateur permettant d'espérer, que cette phase charnière de la vie économique et sociopolitique de notre pays, aboutira irréversiblement à la relance des investissements et à la renaissance économique.

Cette renaissance devrait tirer sa source dans les réformes économiques, financières et sectorielles entreprises par le Gouvernement, notamment dans le cadre du programme économique et financier conclu avec les partenaires au développement.

Ces réformes et l'évolution de l'environnement sociopolitique constituent le second point de mon intervention.

Faut-il le rappeler, la conduite d'activités économiques est fortement liée à la qualité de l'environnement, au fonctionnement normal des Institutions, à l'existence d'infrastructures et de règles précises, connues de tous et rigoureusement appliquées.

A cet égard, les incertitudes et le manque de lisibilité pour sous-tendre des prises de risque en matière d'investissement, sont levés en raison des avancées significatives et du caractère irréversible du processus de paix.

De plus, dans le souci d'arrimer à la sortie de crise la relance économique post conflit, le Gouvernement a conclu avec les institutions financières internationales, un programme devant conduire à l'allègement du fardeau de la dette, levant ainsi une contrainte forte à la reprise massive des investissements publics.

Dans ce cadre, d'importantes réformes ont été mises en œuvre, pour améliorer le dispositif réglementaire, institutionnel et les mécanismes de gestion, en vue de parvenir à une administration publique moderne et efficace : condition indispensable à la consolidation du dynamisme du secteur privé.

Ces réformes concernent, entre autres, le retour à l'orthodoxie budgétaire, le renforcement du suivi et du contrôle de l'exécution du budget, la rationalisation de la gestion des entreprises du portefeuille de l'Etat, la transparence dans la gestion des secteurs et filières clés de l'économie.

Les réformes couvrent également les domaines de la gouvernance, de l'Administration publique et du système judiciaire.

Pour ce qui est du secteur financier, une revue a été réalisée avec l'assistance du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale, aussi bien au plan régional en 2007 que national en 2009, à l'effet de conduire des réformes permettant d'approfondir ce secteur et de garantir sa viabilité à long terme, pour qu'il soit à même de mieux répondre aux attentes de financement de l'économie.

Dans cette veine, le Gouvernement continuera de suivre rigoureusement l'application des recommandations des instances communautaires, notamment, la Banque Centrale et la Commission Bancaire de l'UMOA.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

Au titre du troisième point de mon propos, je voudrais noter que ce package d'actions et de réformes vise, in fine, à améliorer l'environnement des affaires, qui constitue une préoccupation de premier ordre du Gouvernement.

C'est pourquoi, de nombreuses dispositions ont été prises et mises en œuvre concernant ce volet.

Il s'agit, notamment de :

- la création de la Cellule Nationale de Traitement de l'information financière (CENTIF) en vue de lutter contre le

blanchiment des capitaux et les autres formes de criminalité financière ;

- la création et l'opérationnalisation d'un Comité national du Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Agent (GIABA) ;
- la lutte contre le racket et les tracasseries routières, en vue de faciliter la libre circulation des personnes et des biens, et réduire les surcoûts indirects ;
- le renforcement du dialogue interactif secteur privé/secteur public, en vue de trouver des solutions consensuelles aux difficultés liées à la pratique des affaires et s'inscrire dans une approche d'anticipation ;
- l'organisation d'un séminaire sur les indicateurs du doing business et l'adoption d'un plan d'actions y afférent, etc.

Comme on peut le constater, malgré le contexte difficile, le Gouvernement prépare progressivement et rigoureusement les conditions de la reprise des activités économiques.

Cela se traduit par un taux de croissance de 3,7% à fin 2009 après une progression de 2,3% en 2008. La croissance devrait se consolider à partir de 2010 avec un taux projeté d'au moins 4% par an.

Ces performances, en phase avec le potentiel encore intact de l'économie ivoirienne, devraient être plus importantes avec l'atteinte du point d'achèvement et l'ouverture de chantiers d'investissement d'intérêt national.

En effet, la réduction de la dette se traduira par un accroissement des marges budgétaires et une hausse des investissements portant notamment sur les dépenses pro-pauvres et les secteurs productifs.

Ainsi, l'occasion m'est offerte d'aborder le dernier point de mon intervention, consacré aux perspectives d'investissements et aux attentes du Gouvernement vis-à-vis du secteur financier.

Il convient dans ce cadre de retenir que la période post conflit sera marquée par trois types d'investissements, à savoir :

- les investissements de réhabilitation des infrastructures de base détruites pendant la crise ;
- les investissements de réhabilitation des infrastructures de base ayant manqué d'entretien ;
- les nouveaux investissements, afin de répondre aux besoins pressants des populations et soutenir l'activité économique.

Des projets spécifiques ont été identifiés pour chacune de ces catégories.

Ainsi, au titre des nouveaux investissements de soutien à l'activité économique en cours, on peut énumérer le transfert de la capitale à Yamoussoukro, le prolongement de l'autoroute du nord, le pipeline Abidjan-Bouaké.

Au titre des projets envisagés à court terme, on note, notamment, le troisième pont Riviera-Marcory, l'extension des Ports Autonomes d'Abidjan et de San Pedro, la réhabilitation de la route Adzopé-Abengourou, le pont de l'île Boulay, le projet d'autoroute Côte d'Ivoire-Burkina Faso, l'autoroute Abidjan-Grand Bassam.

Ces investissements nécessitent d'importants financements pour lesquels l'approche d'un partenariat secteur public-secteur privé avec une implication d'opérateurs privés est fortement encouragée.

C'est pourquoi, les attentes de l'économie et du Gouvernement vis-à-vis du secteur financier sont nombreuses et légitimes.

Ce secteur, dont le potentiel de développement est encore important, doit jouer pleinement son rôle de conciliation des besoins et des capacités de financement des opérateurs économiques.

Aussi, faudra-t-il consolider les acquis et relever d'autres défis majeurs, tels que l'amélioration de l'accès au crédit et du niveau de bancarisation.

Pour sa part, l'Etat continuera de jouer son rôle d'encadrement et de facilitation des activités, pour faire en sorte que le moteur de la

croissance par excellence qu'est le secteur privé, retrouve toute sa place.

Nous devons nous donner les moyens de réussir ensemble ce pari.

C'est sur cet appel que je voudrais clore mon propos, en souhaitant plein succès à vos travaux.

Merci de votre aimable attention.

Charles KOFFI DIBY